

SVMC

22 NOV. AU
3 DEC. 2021

SOMMET VIRTUEL DU CLIMAT

Un évènement co-porté par :

www.sommetvirtuelduclimat.com



Sponsor Officiel :

bpifrance

Notre mission : permettre aux entreprises et collectivités de s'engager, d'agir et d'avancer concrètement sur la voie collective de la neutralité carbone



ENTREPRISES ET ORGANISATIONS

Comment se préparer et pérenniser son entreprise dans un monde décarboné ?



COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES

Comment arriver à la neutralité carbone et rendre son territoire résilient ?



DES LEVIERS
D' ACTIONS
CONCRETS



DES APPORTS
D' EXPERTISE
TECHNIQUE



DES RETOURS
D' EXPÉRIENCES
INSPIRANTS

Les co-porteurs



APCC

L'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement représente les bureaux d'études qui conseillent les entreprises, collectivités et établissements publics sur les sujets liés à la transition énergétique. Parmi ses actions phares, elle anime des groupes de travail métiers, organise des webconférences et événements, publie des articles et autres livrables.



ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et grand public ses capacités d'expertise et de conseil.



ABC

Depuis 2011, l'Association Bilan Carbone (ABC) participe activement à la lutte contre le changement climatique en fédérant les expertises, en sensibilisant les parties prenantes et en mettant à disposition des organisations les solutions et bonnes pratiques adéquates – à l'échelle national et international – pour réussir leur transition énergie-climat.



Fédération CINOV

Le CINOV est la fédération patronale représentative des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Ses domaines d'activités sont variés, allant de la construction au tourisme en passant par l'environnement, l'énergie et le changement climatique.

MERCI !

Sponsor Officiel



Sponsors Gold



Sponsors Silver



Partenaires



Soutenir le SVC

Nous avons à cœur de proposer un événement accessible à tous et donc **100% gratuit pour les participants**. Cependant, pour qu'un tel événement puisse avoir lieu, nous devons déployer de nombreuses ressources (humaines, techniques)... Qui nécessitent un certain financement !

Si vous appréciez notre initiative, et pour compléter les ressources apportées par les co-porteurs et nos sponsors, **nous vous invitons à nous montrer votre soutien en laissant un pourboire à prix libre** pour votre participation à l'événement ! Par exemple, vous pourriez imaginer faire don du montant du repas, du billet de train ou de l'hôtel que vous auriez payé si vous vous étiez déplacé.

NB : votre contribution ne pourra pas faire l'objet d'une défiscalisation.





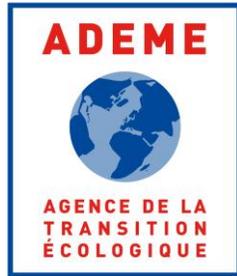
22 NOV. AU
3 DEC. 2021

SOMMET
VIRTUEL
DE CLIMAT

WEBCONFÉRENCE

**COMMENT METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE BAS
CARBONE EFFICACE EN ENTREPRISE**

Nos intervenants



Fanny FLEURIOT
Edouard FOURDRIN



Stéphane COTTE



Mathieu BERTRAND



dirigeants responsables
de l'ouest

Laurent BAZIN

Déroulé de la webconf

Introduction, *Fanny Fleuriot - ADEME*

Quantifier ses émissions grâce à l'exercice de Bilan GES

- Présentation des grandes lignes, *Mathieu Bertrand - ECO2 Initiative*
- Témoignage de SOITEC, *Stéphane COTTE*
- Session de Q/R

Construire sa stratégie bas carbone avec ACT pas à pas et évaluer ses progrès et l'ambition de sa stratégie avec ACT évaluation,

- Présentation de l'initiative ACT et des aides disponibles, *Edouard Fourdrin - ADEME*
- Témoignage des Dirigeants Responsables de l'Ouest, *Laurent Bazin*
- Session de Q/R

Prêts à vous lancer ? *Fanny Fleuriot - ADEME*

Une stratégie bas carbone pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050

Deux textes fondamentaux qui fixent le cap :

- L'**Accord de Paris** au niveau international
- La **Stratégie Nationale Bas Carbone** au niveau français

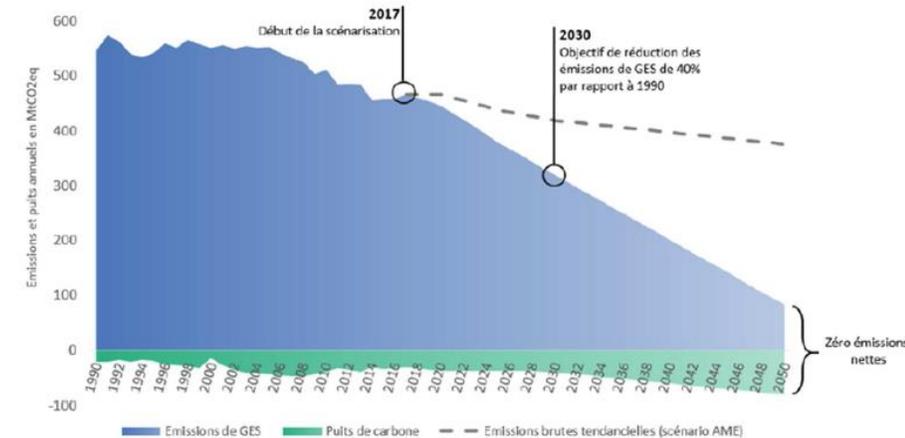
Pour un même objectif : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

- En France, cela équivaut à **réduire par 6 nos émissions de GES en passant de 450 MtCO₂e aujourd'hui à 80 MtCO₂e en 2050.**
- Tout en **réduisant notre empreinte** carbone pour participer à l'objectif mondial

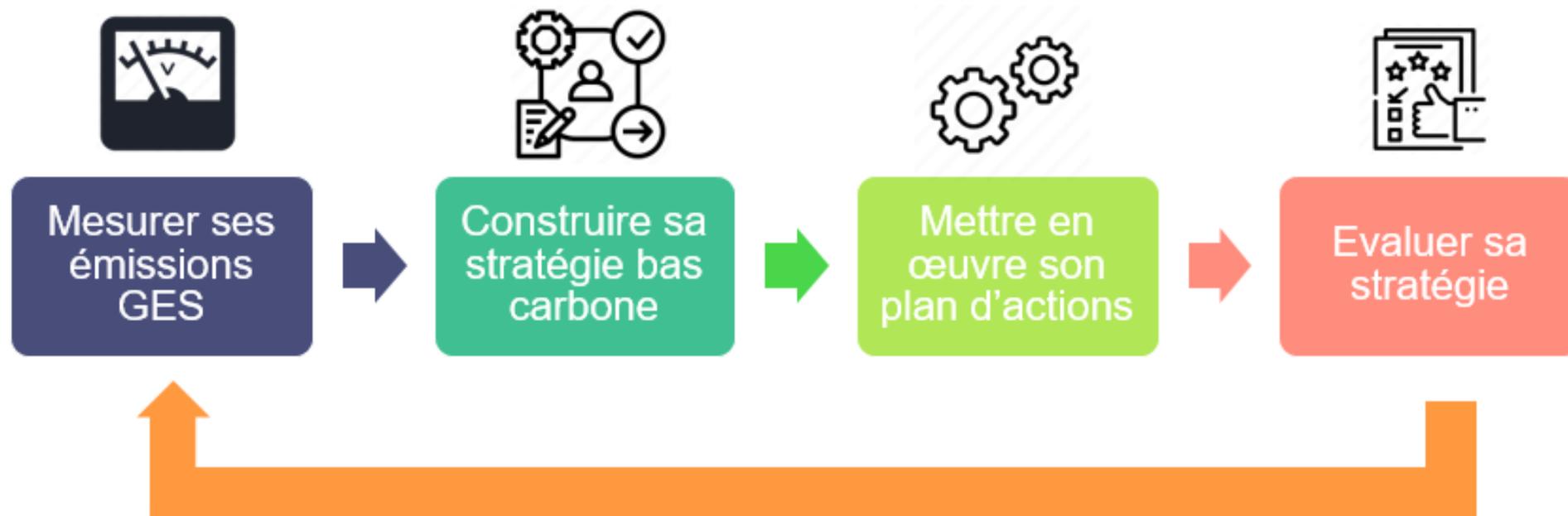
Pour atteindre cette objectif, tout le monde est concerné : Etat, entreprises, collectivités, particuliers.

Chaque acteur est appelé à s'engager dans une démarche de neutralité carbone, impliquant en premier lieu la réduction de son empreinte carbone, c'est-à-dire la réduction de ses **émissions directes et indirectes.**

Pourquoi ? Pour la majeure partie des organisations, **70% de l'empreinte carbone des entreprises est liée aux émissions indirectes.**



Le parcours bas carbone d'une organisation



QUANTIFIER SES ÉMISSIONS GRÂCE À L'EXERCICE DE BILAN GES

Historique de la comptabilité carbone

La comptabilité carbone des organisations n'est pas un exercice récent : **depuis les années 2000, la pratique se diffuse au sein des entreprises.**

- La première [norme ISO 14064](#) a vu le jour en 2006 avec son TR 14069 pour accompagner sa mise en œuvre. Révisée fin 2018, elle affine les contours de l'exercice pour le rendre plus pertinent
- L'ADEME a développé le [Bilan Carbone®](#) en 2004. Près de 5 000 Bilans Carbone® d'entreprises réalisés entre 2004 et 2011
- La méthode [GHG Protocol](#) (référentiel privé) disponible depuis 2001 et utilisée par une grande partie des entreprises à l'international, notamment pour le reporting auprès du CDP (questionnaire *Climate Change Information Request*)

Deux motivations principales associés à l'exercice : en interne, pour de **l'aide à la décision** et savoir où agir, à l'externe pour faire du reporting et **témoigner de ses engagements.**

La réglementation française

Loi ENE : art.75

Obligation de réalisation d'un BEGES tous les 3 ans pour les entreprises, établissements publics et collectivités

Modifications LEC

- La synthèse de plan d'actions devient un plan de transition
- Sanction élevée à 10 000€, 20 000€ en cas de récidive
- Exonération de plan de transition pour les entreprises soumises à DPEF
- Exonération pour les collectivités soumises à PCAET

2010

2015

2019

2021

Modifications Loi TECV

- Fréquence passée à 4 ans pour les entreprises
- Sanction ajoutée à 1 500€
- Publication sur la plateforme ADEME

Modifications Décret BEGES (*en cours de publication*)

Modification du périmètre aux émissions directes (scope 1) et aux émissions indirectes significatives (scopes 2 et 3) – hors entreprises non soumises à la DPEF

L'exercice de Bilan GES (1/5)

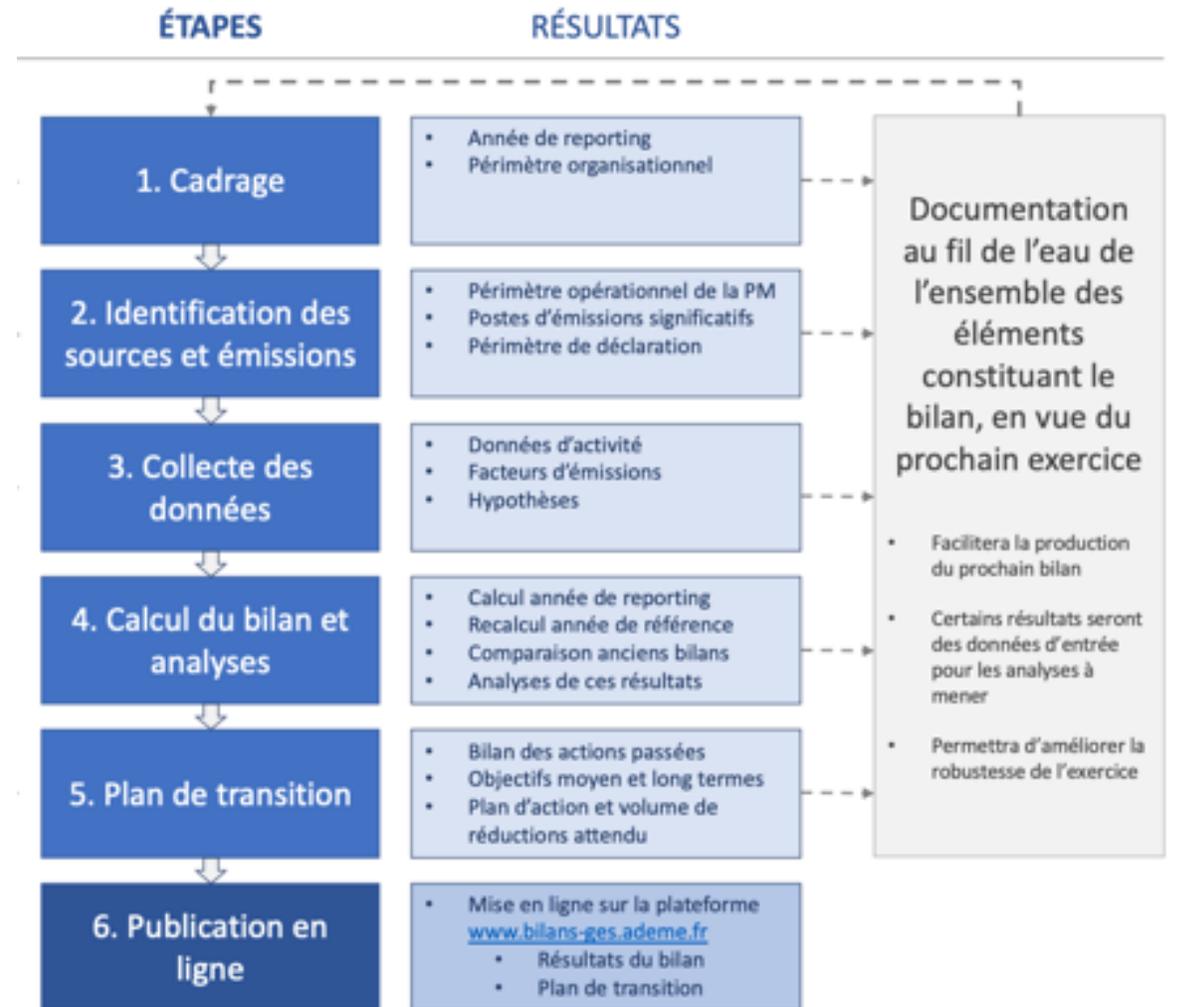
« Compter pour savoir, Savoir pour agir, Agir pour réduire »

Michel Havard [*Rapport Havard*, 2009]

Un Bilan GES est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère sur une année par les activités d'une organisation.

Les émissions de l'entité sont ordonnées selon des catégories prédéfinies appelées « postes ».

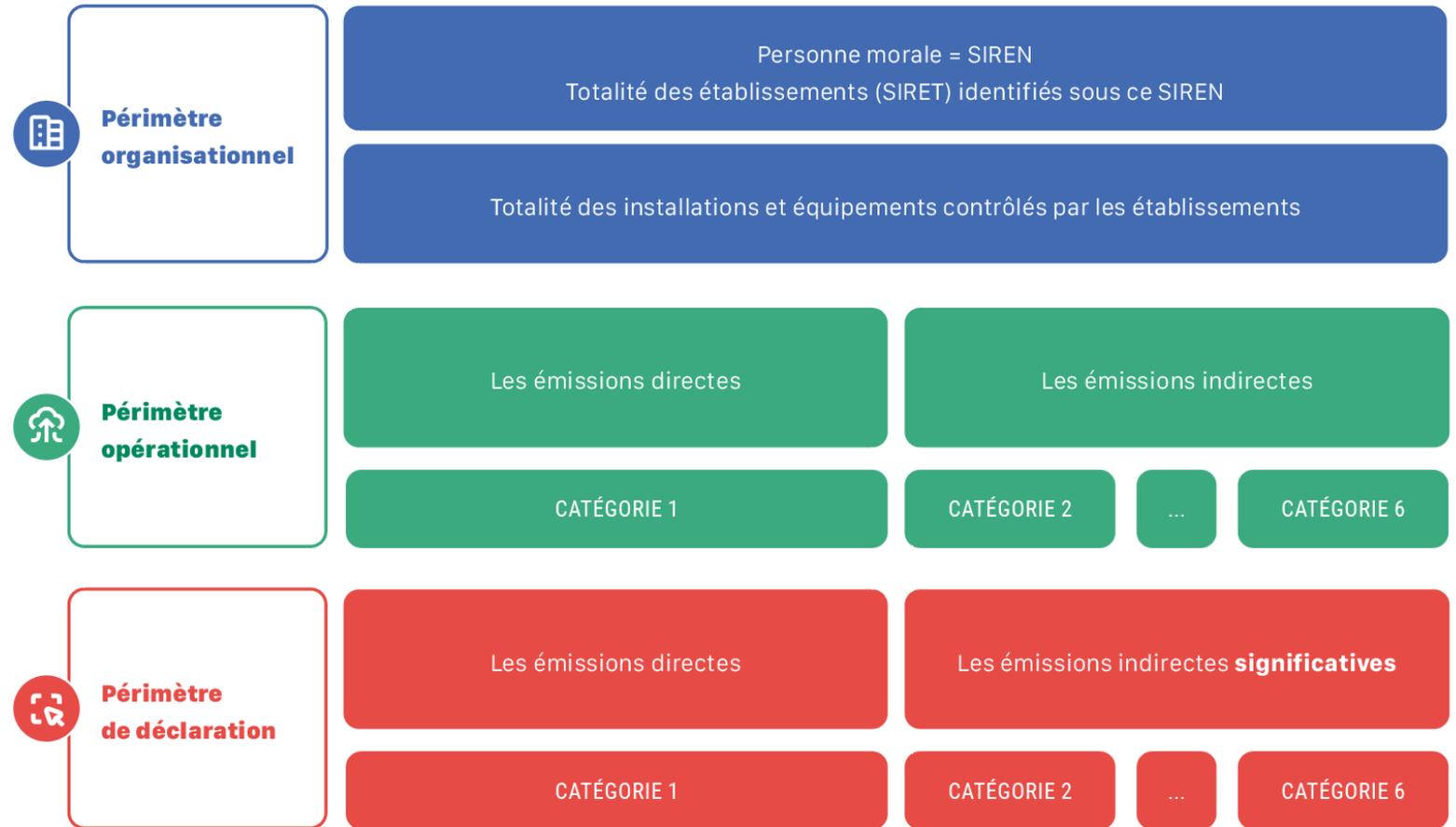
Ce classement permet **d'identifier les postes d'émissions où la contrainte carbone est la plus forte**. C'est sur ces postes que doit porter la stratégie carbone de l'entité permettant de **renforcer sa résilience et sa compétitivité face aux défis de demain !**



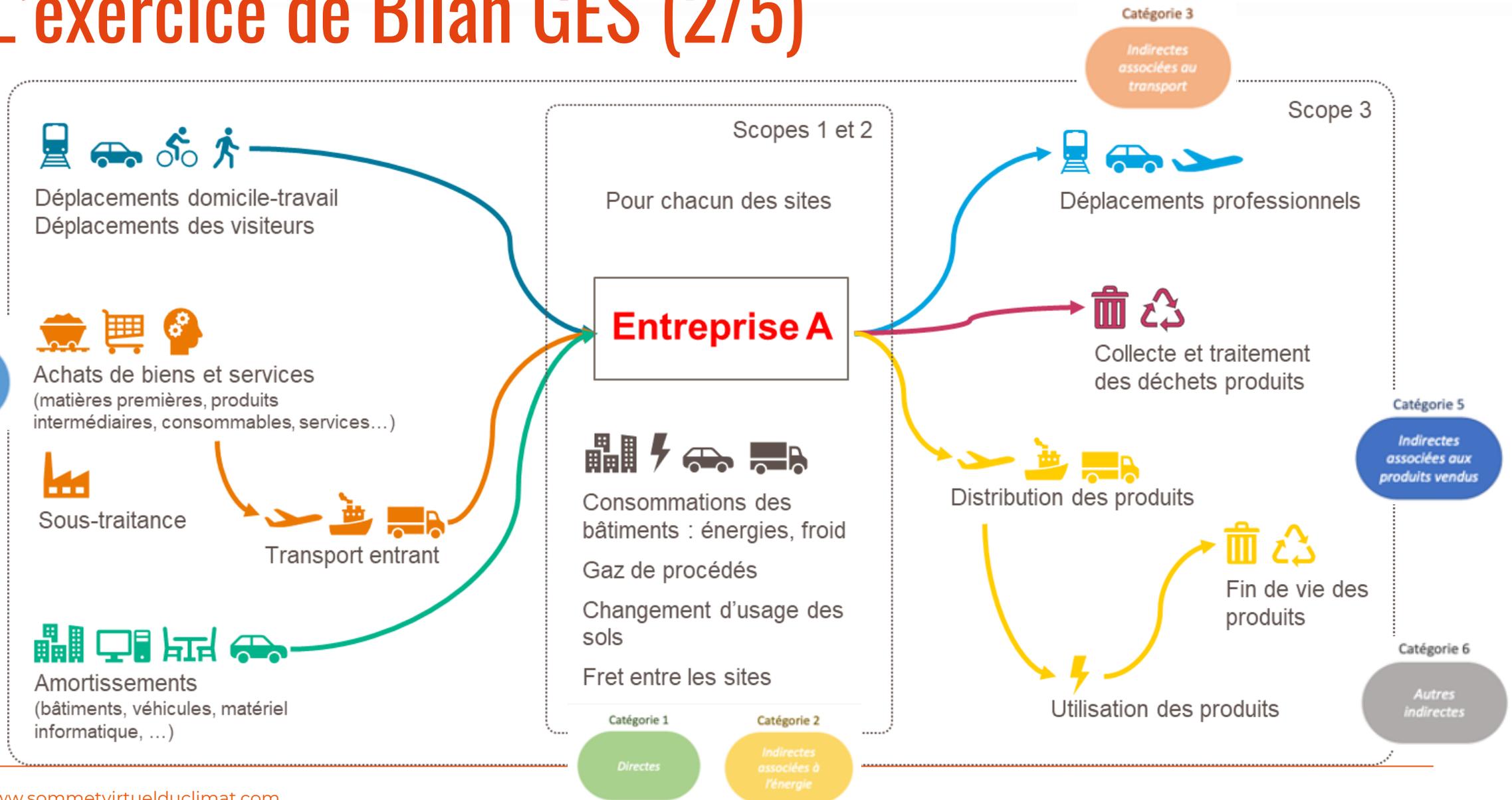
L'exercice de Bilan GES (2/5)

FOCUS 1 : définition de son périmètre

Déterminer son périmètre organisationnel pour établir son périmètre opérationnel et in fine, son périmètre de déclaration



L'exercice de Bilan GES (2/5)



L'exercice de Bilan GES (3/5)

FOCUS 2 : l'importance des émissions indirectes

Le scope 3 (émissions indirectes hors énergie = catégories 3 à 6) représente en général **au moins 70% des émissions totales de l'entreprise.**

Ne pas intégrer le scope 3, c'est passer à côté de son impact et de sa vulnérabilité !

Pour déterminer ses émissions indirectes significatives, plusieurs critères peuvent être pris en compte, **le critère d'ampleur étant prépondérant.**

Chaque entreprise explicite les critères retenus et justifie ses choix.

Ampleur



Niveau d'influence

Importance stratégique et vulnérabilité

Lignes directrices spécifiques au secteur

Sous-traitance

Engagement du personnel

L'exercice de Bilan GES (4/5)

FOCUS 3 : estimation des émissions GES

L'organisme doit choisir et utiliser des méthodologies de quantification qui réduisent le plus possible l'incertitude et produisent des résultats exacts, cohérents et reproductibles.

Il convient que l'approche de quantification tienne également compte de la faisabilité technique et du coût :

- Mesures directes
- Calculs via un modèle de quantification :

Auprès de ses fournisseurs, ou à partir de bases de données de référence comme la Base Carbone®

Collectées au sein de l'entreprise

donnée d'activité × *facteur d'émissions* = *GES*

$$100 \text{ tonnes d'acier} \times 2211 \frac{\text{kgCO}_2\text{e}}{\text{t}} = 221,1 \text{ tCO}_2\text{e}$$

L'incertitude associée aux approches de quantification doit être reportée.

L'exercice de Bilan GES (5/5)

FOCUS 4 : la co-construction du plan de transition

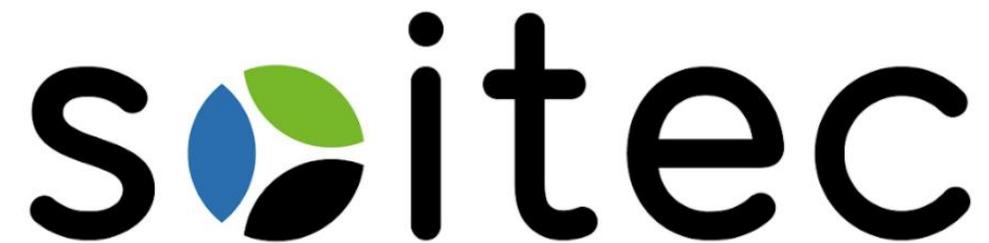
Le Bilan GES ne se limite pas à un reporting des émissions !

Il implique **la co-construction avec la Direction** d'un **plan de transition**. Il est construit de manière à constituer la feuille de route de l'entreprise.

Il présente – a minima – **les actions et les moyens à mettre en œuvre** au cours des années courant jusqu'à l'établissement du prochain bilan, ainsi que **le volume global des réductions GES** attendu pour les émissions directes et indirectes. Il est recommandé d'inclure également des objectifs de réductions à moyen et long termes (par ex : 2030 et 2050).

Dès le second Bilan GES, le plan de transition inclut également la description des actions mises en œuvre au cours des années suivant le bilan précédent ainsi que les résultats obtenus. Il est important d'y ajouter en cas de non mise en œuvre des actions projetées, une analyse des causes et la justification de non mise en œuvre.

Témoignage de Stéphane COTTE, SOITEC



CONSTRUIRE SA STRATÉGIE BAS CARBONE ET ÉVALUER SES PROGRÈS ET L'AMBITION DE SA STRATÉGIE AVEC ACT

Qu'est-ce que l'initiative ACT ?

450
entreprises
engagées
dont 100 FR

Il faut donner l'**assurance** que les entreprises qui se fixent des objectifs de réduction des émissions de GES les atteindront



ACT est la seule initiative internationale qui crée un cadre de « redevabilité climatique » pour évaluer les stratégies et les plans de transition des entreprises vis-à-vis de l'objectif « well below 2°C ». ACT permet également d'accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie

ACT | **ASSESSING LOW CARBON TRANSITION**®

Quantifier

Orienter

Évaluer

Actuellement financée par



ACT STEP BY STEP

Companies can be assisted by a trained advisor

Objectif : Développer une stratégie de décarbonation avec un plan de transition associé et le mettre en œuvre

Cible : Entreprises peu matures



actvirtuelduclimat.com

Stratégie bas carbone

- 1 Objectifs de réduction
- 2 Investissement matériel
- 3 Investissement immatériel
- 4 Performance des produits
- 5 Management
- 6 Engagement fournisseur
- 7 Engagement client
- 8 Engagement public
- 9 Business Model

ACT ASSESSMENT

Companies can be assisted by a trained assessor

Objectif : Evaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : Entreprises disposant d'un plan de transition



Focus sur l'évaluation ACT

Evaluer un plan de transition

- Les 5 questions guidant l'évaluation ACT



Notation ACT

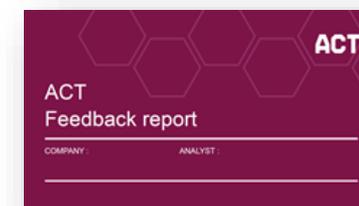
9 modules

- 1 Objectifs de réduction
- 2 Investissement matériel
- 3 Investissement immatériel
- 4 Performance des produits
- 5 Management
- 6 Engagement Fournisseur
- 7 Engagement Client
- 8 Engagement public
- 9 Business Model



Performance Evaluation Tendance

LE SCORE ACT EST CONSTRUIT SUR LES REPONSES AUX 5 QUESTIONS ET COMPOSE DE 3 NOTES



4 critères

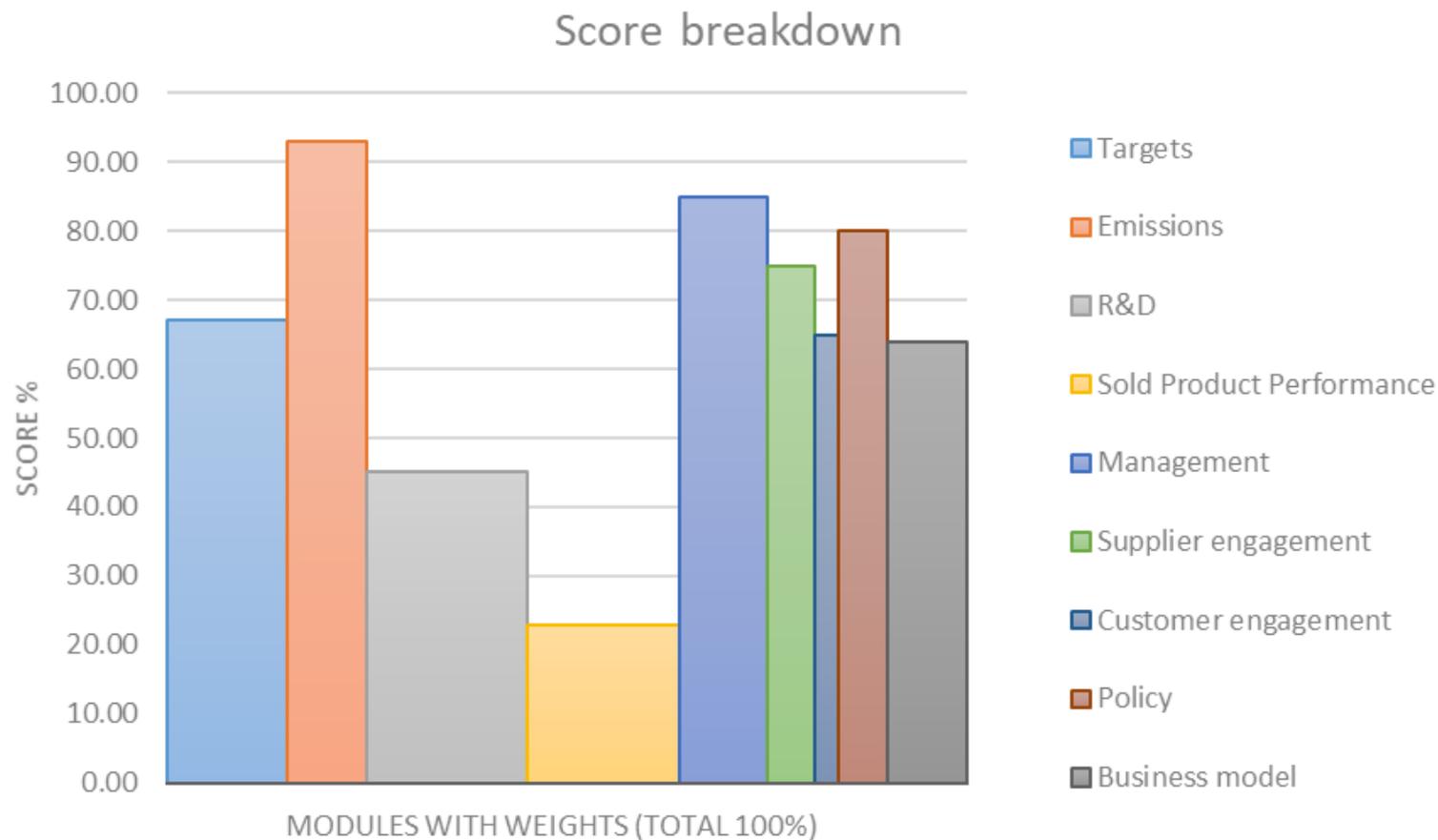
- 1 Modèle économique et stratégie
- 2 Risques business
- 3 Réputation
- 4 Cohérence et crédibilité

3 tendances

- + Amélioration
- = Stable
- Dégradation

Focus sur l'évaluation ACT

- 9 modules dans le document cadre
- Des indicateurs différents au sein de chaque module selon les secteurs
- Pondération des modules variable selon les secteurs



Focus sur l'évaluation ACT

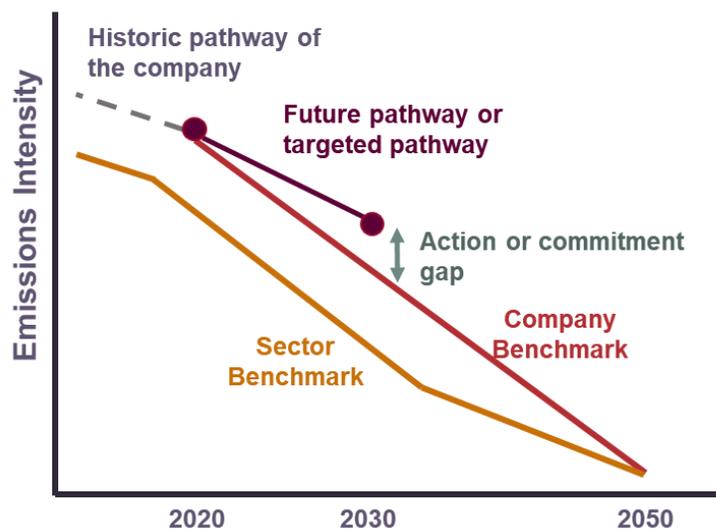
1

Analyse d'écart

Quantitatif

- ⇒ Détermine l'écart, à une date T, entre la performance ou l'objectif de l'entreprise et le niveau de performance attendu
- ⇒ Cela permet d'évaluer le **niveau d'effort** restant à mener par l'entreprise

Gap Method



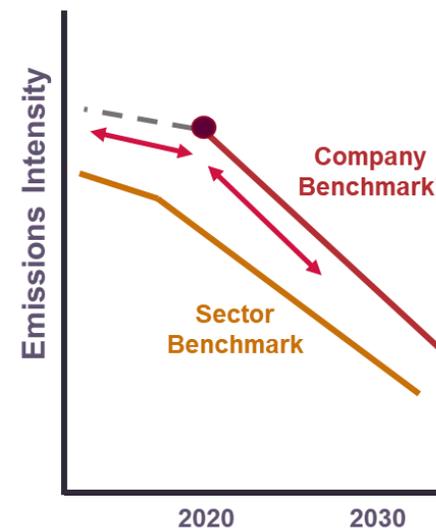
2

Analyse de tendance

Quantitatif

- ⇒ Compare la vitesse de réduction des émissions (passées et présentes) avec la trajectoire de décarbonation.

Trend Method

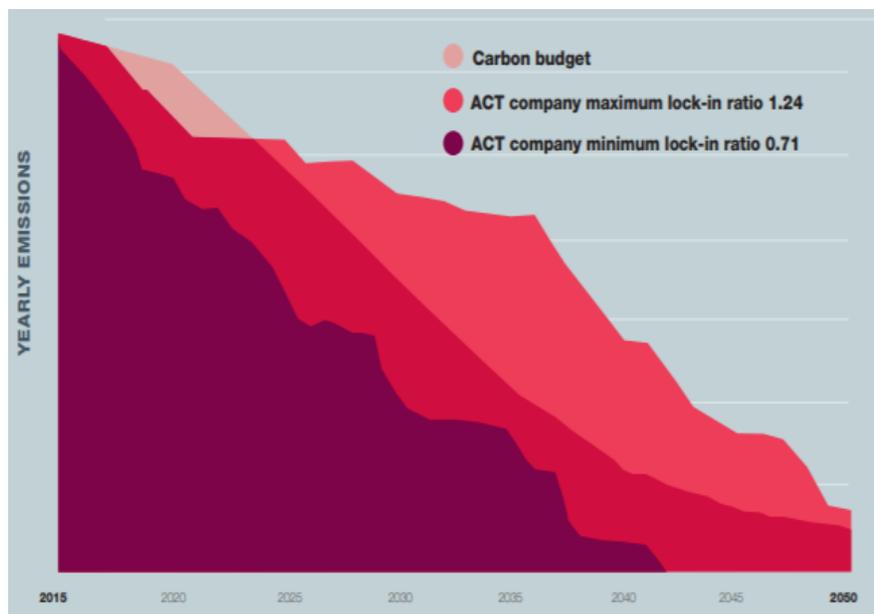


Focus sur l'évaluation ACT

Emissions verrouillées

Quantitatif

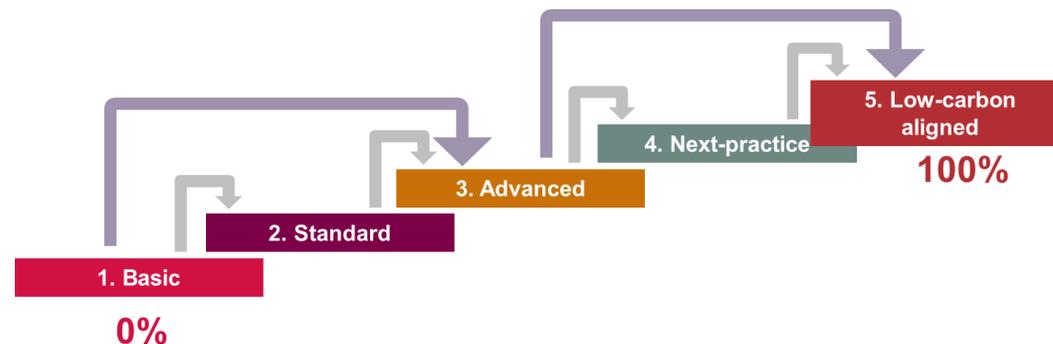
⇒ Ratio entre les émissions totales cumulées des actifs de l'entreprise (en place et prévisionnels) et son budget carbone sur la même période.



4

Matrice de maturité

Qualitatif



Couverture sectorielle

Disponible



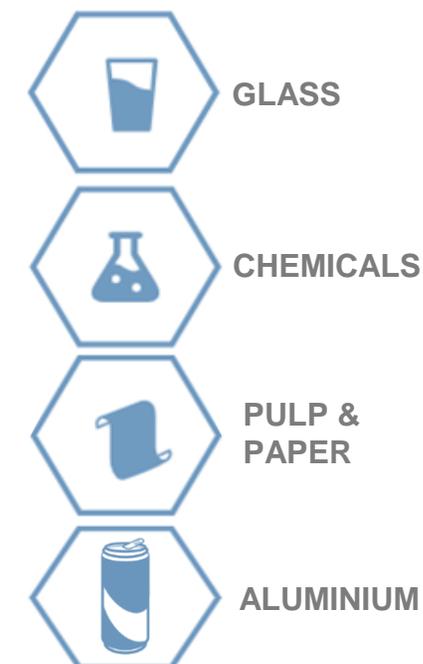
Finalisation post road test

Décembre 2021



Road Test

Septembre 2021 – Mars 2022



Finance

Lancement en 2022

Programme volontaire français



Soutien financier

Tremplin

Aide à la
décision

Accélérateur
Décarbonation



Support technique

Formations

Réseau de consultants



Animation

Comité de gouvernance

Communauté des
utilisateurs

actinitiative.org/fr/

Témoignage de Laurent BAZIN, Dirigeants Responsables de l'Ouest



PRÊTS À VOUS LANCER ?

Nos formations – ACT Initiative®

Formations entreprises

Formations consultants

ACT pas à pas

Durée : 2 jours / Coût : 1 000 €

Objectifs :

- Comprendre la démarche ACT Pas à Pas
- S'approprier la méthode et les outils associés
- Faciliter le dialogue avec le conseiller
- Savoir mobiliser en interne

Module CLIMAT60

ACT évaluation

Durée : 1 journée / Coût : 500 €

Objectifs :

- Comprendre les méthodes ACT évaluation
- Etre en capacité de suivre une évaluation ACT

Module CLIMAT 63

Durée : 2 jours / Coût : 1 000 €

Objectifs :

- Comprendre la démarche ACT Pas à Pas
- Maitriser la méthode et les outils associés
- Etre capable d'accompagner une entreprise dans cette démarche et bien comprendre la valeur ajoutée de son accompagnement

Module CLIMAT61

Durée : 2 jours / Coût : 1 000 €

Objectifs :

- Comprendre les méthodologies et référentiels de la démarche ACT évaluation
- Etre en capacité de réaliser une évaluation ACT sur la base des données collectées
- Disposer de retours d'expériences à diffuser auprès des entreprises accompagnées

Module CLIMAT 64

formations.ademe.fr

Coûts – ACT Initiative®

Coûts associés à la démarche

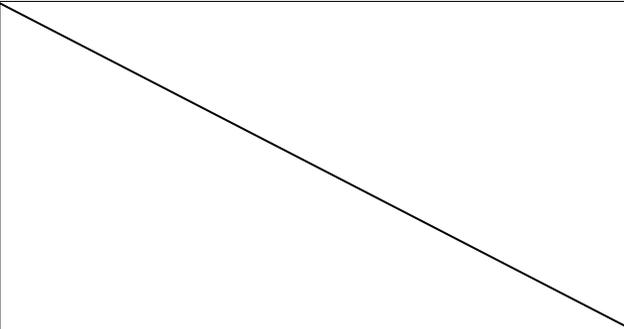
ACT pas à pas

- + Formation initiale de 2 jours
- + Accompagnement par un consultant selon besoins : 30 000 € max
- + Engagement système reconnaissance facultatif (sauf si subventions publiques)

ACT évaluation

- + Formation d'1 journée
- + Evaluation ACT et/ou revue critique par un consultant formé : 3 000 à 5 000 € selon la taille de l'entreprise + 2 000 à 3 000 € pour la revue critique

Nos aides financières

Bilan GES exhaustif	ACT Pas à Pas	ACT Evaluation
<p>Tremplin PME : aide jusqu'à 5 k€ pour les entreprises < 100 salariés</p>	<p>Tremplin PME : subventions jusqu'à 25 k€ (coût environ 30k€)</p>	<p>Tremplin PME : subventions jusqu'à 4 k€ (coût environ 5k€)</p>
<p>Diag Décarbon'Action : dispositif co-porté ADEME & Bpifrance</p> <p>Uniquement pour les entreprises nous soumises à la réglementation Bilan GES</p> <p>Prix fixe pour les entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4000 € pour les ent. < 250 sal. - 6000 € pour les ent. entre 250 et 499 sal. 	<p>Programme volontaire ADEME : convention de gré à gré entre l'entreprise et à l'ADEME pour la mise en place d'un volet ACT.</p> <p>Taux d'aide 2021 : TPE, 70% - PME, 60% - ETI et Grands groupes, 50%.</p> <p>Les actions collectives peuvent bénéficier de financement (ne peut pas être un bureau d'étude) : exemple Dirigeants Responsables de l'Ouest.</p> <p>Accélérateur Décarbonation : dispositif co-porté ADEME & Bpifrance --> promotion 1 complète (15 PME industrielles).</p> <p>Une seconde promotion verra peut-être le jour.</p>	



22 NOV. AU
3 DEC. 2021

SOMMET
VIRTUEL
DU CLIMAT

MERCI !

Donnez-nous votre avis sur cette webconférence

